
Droit, mœurs et politique dans les théories sociales

Alain Mahé, Bruno Karsenti et Frédéric Audren



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16568>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 662-663

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alain Mahé, Bruno Karsenti et Frédéric Audren, « Droit, mœurs et politique dans les théories sociales », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16568>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Droit, mœurs et politique dans les théories sociales

Alain Mahé, Bruno Karsenti et Frédéric Audren

Alain Mahé, *maître de conférences*

Avec Bruno Karsenti, *maître de conférences à l'Université de Paris-I*
et Frédéric Audren, *Université de Paris-II*

Problèmes d'anthropologie juridique

- 1 DERNIER volet du programme « Droit, mœurs et politique dans les théories sociales » inauguré quatre ans auparavant, le séminaire de cette année a eu pour objectif d'illustrer l'ensemble des questions théoriques et méthodologiques débattues les années précédentes à partir d'études de cas empiriques. C'est ainsi que les membres de notre groupe ont, à tour de rôle, exposé leurs recherches en cours. À la différence des années précédentes où la vocation du séminaire était d'effectuer des lectures croisées de textes et d'auteurs classiques à partir d'ancrages disciplinaires et de domaines de recherches hétérogènes, il s'est agi cette fois-ci de montrer comment des situations hétérogènes pouvaient être justiciables des mêmes grilles analytiques. Aussi nous ne saurions présenter un compte rendu des travaux de cette année à moins d'en résumer chacune des séances – qui, à chaque fois, ont porté sur des sujets domaines et des sujets incomparables – ou de répéter les tenants et les aboutissants théoriques des discussions des années précédentes.
- 2 Intervenants et intitulé des séances : Alain Mahé : « Pluralisme juridique ou pluralisme normatif ? Réflexions sur les diverses formes de respect des règles dans un village de Kabylie » ; Dany Trom (sociologue, CNRS) : « Régularités, règles sociales et règles de droit ; À propos de la théorie du droit de H.L.A. Hart. » ; Gianni Albergoni (anthropologue, Paris-X) : « Écrire la Coutume dans une tribu bédouine de Cyrénaïque » ; Bruno Karsenti (philosophe, Paris-I) : « Le concept de personne dans la tradition sociologique » ; Dominique Casajus (anthropologue, CNRS) : « Masqueray,

Evans-Pritchard, Dumont : un aller retour franco-anglais » ; Renaud Dulong (sociologue, CNRS) : « Les fondements de la preuve judiciaire à partir de l'œuvre d'Henri Lévy Bruhl » ; Frédéric Audren (historien du droit, Université de Bourgogne) : « Comment peut-on être "juriste leplaysien" ? ou l'improbable science juridique fondée sur l'observation » ; Laure Blévis (sociologue, IEP) : « Nationalité et citoyenneté dans l'Algérie coloniale à partir des débats doctrinaux concernant des musulmans convertis au christianisme » ; Alain Cottreau (sociologue) : « Problèmes de sociologie juridique à partir d'une enquête dans les tribunaux prud'homaux » ; Isabelle Thireau (sociologue, CNRS) : « Modes d'argumentation et de résolution des disputes du travail dans deux types d'institutions de la Chine contemporaine : le "service des plaintes" et les "comités d'arbitrage" » ; Michel Naepels (anthropologue, CNRS) : « Pratiques juridiques et politiques dans le Conseil des Anciens en Nouvelle-Calédonie » ; Marcel Henaff (Université de Californie) : « À propos de son livre : *Le prix de la vérité* ».

INDEX

Thèmes : Droit et société